

Rapports de jury	<p><i>Il n'y a pas encore de rapport du jury pour le CRPE bac+3. Vous pouvez consulter les sujets zéro plus bas.</i></p> <p>Le jury tient compte dans la notation des épreuves de la maîtrise écrite et orale de la langue française (vocabulaire, grammaire, conjugaison, ponctuation, orthographe). Le jury des épreuves orales est composé d'un-e CPC (conseiller-ère pédagogique de circonscription), d'un-e IEN (inspecteur-ice de l'Éducation nationale) et/ou d'un personnel administratif choisi pour son expérience en ressources humaines.</p>	
	<p style="text-align: center;">Français ou Mathématiques</p> <p><u>Durée</u> : 2h dont 1h de préparation et 1h d'entretien (20 minutes d'exposé et 40 minutes d'entretien avec le jury)</p> <p><u>Coefficient</u> : 5</p> <p><u>Note</u> : sur 20 (si 0, élimatoire)</p>	<p>Épreuve d'entretien : EPS, « motivation », connaissances sur le service public</p> <p><u>Durée</u> : 1h05 dont 30 minute en EPS (10 minutes de préparation et 20 minutes d'échange avec le jury dont 8 minutes max. d'exposé) et 35 minutes d'échange avec le jury sur le positionnement en tant que futur-e PE (5 minutes de présentation puis 10 minutes d'échange et 20 minutes d'entretien)</p> <p><u>Coefficient</u> : 3</p> <p><u>Note</u> : sur 20, une partie sur 8, une partie sur 12 (si 0 à une partie, élimatoire)</p>
Épreuves orales d'admission	<p>Phase 1. Exposé sur l'explicitation et la mobilisation d'une notion en français ou en mathématiques (appui sur documents).</p> <p>Phase 2. Échange avec le jury pour approfondir le sujet et sur les connaissances disciplinaires connexes à la notion abordée dans l'exposé.</p>	<p>Partie 1 : EPS</p> <p>Exposé sur une notion en EPS et sur le développement moteur et psychologique de l'enfant. Le jury propose 2 questions relevant de domaines différents au- à la candidat-e, qui choisit d'en traiter une seule. Chaque question porte sur un des 3 domaines de connaissances : culture sportive, culture corporelle ou culture citoyenne.</p> <p>→ Pour les APSA (activités physiques, sportives ou artistiques), certaines académies établissent une liste spécifique mais à Paris il n'y a pas de changement, ce sont celles recommandées par le Ministère : activités athlétiques, jeux et sports collectifs, danse et natation.</p> <p>Partie 2 - Phase 1 : Motivation. Présentation du parcours et expériences professionnelles (stages, recherche, cursus, engagement...)</p> <p>Partie 2 - Phase 2 : Service public. Questionnements divers (dont une mise en situation), en 2 temps. L'un sur l'appréhension des valeurs de la République, dont la laïcité, afin de vérifier la capacité du candidat à les transmettre et les incarner. L'autre sur l'aptitude du-de la candidat-e à se projeter dans le métier de professeur-e, transmettre et incarner les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons), comprendre les grands enjeux liés à la transition écologique, et apprêhender l'épanouissement de l'élève dans toutes ses dimensions.</p>
Programmes CRPE 2026		<p>Consulter les attendus et conseils de l'épreuve orale d'EPS :</p> <p>https://75.snuipp.fr/IMG/pdf/oral_eps_attendus_et_conseils_crpe_sujet_zero.pdf</p>
Sujets CRPE 2026	<p>Consulter le sujet zéro de français n°1 : https://75.snuipp.fr/IMG/pdf/oral_francais_sujet_zer_1.pdf</p> <p>Consulter le sujet zéro de français n°2 : https://75.snuipp.fr/IMG/pdf/oral_francais_sujet_zer_2.pdf</p>	